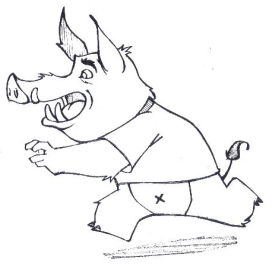

La Gazette de SOLID'AIR 08

Numéro67 janvier-février 2017

SOMMAIRE :

Page 1 : Édito

Page 2 et 3 : CTL
« emplois »
Pages 4 : le PAS en 7 dates

Page 5 : brèves

Vous pouvez déballer vos cadeaux !

Voilà, ça y est, Noël est passé, la période des vœux est pratiquement terminée.

Nous avons demandé de nouveaux collègues pour remplacer ceux qui promus, mutés ou retraités sont partis vers de nouvelles aventures.

Et là, au pied du sapin (quoi ? C'est encore un peu d'actualité !) nous n'avons pas trouvé ce que nous avions pourtant si sagement attendu.

Pire encore, les bureaux vont continuer à se vider (15 suppressions en 2017 qui s'ajoutent à une liste déjà bien trop longue), les restructurations vont continuer (oui mais maintenant on appelle ça « adaptation des structures au réseau » ça fait plus chic)…

Et dire que certains trouvent les restructurations génialissimes ! … euh qui pour leur expliquer que si les suppressions c'est mal, les restructurations c'est pas bien non plus ? En d'autres termes, restructurations et suppressions sont plus qu'étroitement liées : la DG restructure pour pouvoir supprimer ou supprime pour restructurer, ou restructure parce qu'elle a supprimé, ou supprime parce qu'elle a restructuré… oui c'est flou mais c'est le jeu du perdant-perdant ou « adaptation des structures au réseau », encore appelé « on trouve toujours une excuse pour supprimer ».

Ce numéro sera entièrement consacré aux mauvaises nouvelles mais malgré tout, la section Solidaires finances publiques des Ardennes vous souhaite une belle et heureuse année 2017

Compte rendu du CTL « emplois » du 16 décembre 2016

Le CTL de décembre est traditionnellement consacré aux suppressions d'emplois.

C'est pourquoi, peu férus de ce type de « tradition », Solidaires finances publiques et la CGT n'ont pas siégé. Seule la CFDT était présente.

La (trop longue) liste des suppressions/restructurations/transferts a été ainsi officialisée.

Voici d'abord la liste des suppressions :

-1B Trésorerie de Poix-Terron

-1B Trésorerie de Monthermé

-1B SIP-SIE de Sedan

-1B SIP Charleville

-1C Direction

-1C SIP Fumay

-1C SIE Charleville

-1C Trésorerie de Rethel

-1C Trésorerie de Sedan

Mais, ça ne s'arrête pas là. Au chapitre restructurations et transferts d'emplois qui vont avec, nous avons :

– transferts de la BDV vers la Dircofi au 1er septembre : 6A transférés + 1IP supprimé

– transferts de la mission d'évaluation domaniale vers la direction immobilière de l'État : transferts de 2 emplois A et donc suppression dans les Ardennes (toujours génial les restructurations ? Parce que là, les agents perdent leur mission et leur poste, au cas où ça ne serait pas clair)

– transferts du service du contrôle de la redevance audiovisuelle vers le PCE : 1A et 1B

– transferts d'un A de la trésorerie hospitalière vers le PRS et d'un emploi B vers la trésorerie hospitalière

– transferts du cadre A du SPF2 de Charleville vers le SPF1 : l'emploi était gelé à la demande de la direction et est donc transféré au SPF1 pour un positionnement comme « chef de contrôle ».

– transferts du SIE de Vouziers vers le SIE de Sedan : 3 B, mais comme un B est supprimé à Sedan, ce sont seulement 2 B qui sont créés à Sedan….

– transferts du Pôle enregistrement du SIE de Charleville vers le SPF1 de Charleville avec obligation de suivre la mission pour les 2B et les 3C concernés.

– création (par prélèvements dans les services, vous l'aurez compris) d'un poste B et un C au sein de l'équipe départementale de renfort. Madame Hermant a ajouté qu'elle souhaite « étoffer encore davantage l'effectif de l'EDR dans les prochaines années afin de le porter à 10-12 agents ». Forcément, en vidant les services des postes nécessaires à leur fonctionnement, l'EDR risque d'être de plus en plus sollicitée… Nous ne pouvons donc pas nous réjouir de ces « créations » (au risque d'être un peu lourd, on rappelle que c'est une création par prélèvement dans d'autres structures…) puisqu'elles sont juste symptomatiques des difficultés rencontrées dans tous les services de la DDFiP !

En résumé, voilà un petit tableau :

III - RECAPITULATIF

	A +			A	B	C	Total
	AFIP	AFIPA	IP				
BDV			-1	-6			-7
DDFiP	1	-1				-1	-1
DDFiP (EDR)					1	1	2
Domaines				-2			-2
PCE				1	1		2
PRS				1			1
SCRA				-1	-1		-2
SIE Charleville					-2	-4*	-6
SIP de Charleville					-1		-1
SIP Fumay						-1	-1
SIP-SIE de Sedan					+2**		2
SIP-SIE de Vouziers					-3		-3
SPF 1 Charleville				1	2	3	6
SPF 2 Charleville				-1			-1
Trésorerie de Monthermé					-1		-1
Trésorerie de Poix-Terron					-1		-1
Trésorerie de Rethel						-1	-1
Trésorerie de Sedan						-1	-1
Trésorerie hospitalière				-1	1		0
Total	1	-1	-1	-8	-2	-4	**-15**

* (transfert – 3 / PLF -1)
** (transfert + 3 / PLF -1)

Les représentants du personnel présents ont voté contre ce point de l'ordre du jour.

Ce qui nous a surpris, troublé, c'est l'explication de vote : « le vote « contre » porte sur les suppressions de personnel proprement dites et non sur les restructurations effectuées localement qui sont nécessaires au bon fonctionnement des services »

Autrement dit, l'OS présente est pour le transfert de la BDV vers la Dircofi (avec les doutes et les risques pour les agents liés à leur emploi, leur implantation à moyen et long terme, etc), le transfert avec obligation de suivre du pôle enregistrement vers le SPF (y compris donc pour les personnes qui ne sont pas attachés à la mission enregistrement et qui voulait rester au SIE, le tout en complète contradiction avec les droits des agents), le transfert des domaines avec suppression pure et simple de 2 postes d'évaluateurs dans les Ardennes, le transfert du SIE de Vouziers vers Sedan avec les suppressions qui vont avec, etc

C'est aussi, mais là on radote, ne pas se rendre compte que suppressions et restructurations sont étroitement liées…

Le PAS en sept dates

Novembre 2016 : la DGFiP continue aveuglément la saignée des emplois au sein de son administration avec la suppression de plus de 1500 postes d'agents pour 2017, justifiant une nouvelle fois sa volonté de détruire le service public par la mise en place d'une fiscalité automatisée.

2018 : Mise en place effective du PAS malgré les nombreuses alertes des « sachants ». Mais à la DGFIP, il y a longtemps qu'a été adoptée la maxime « Gros parleur, petit faiseur ».

2020 : Sans attendre le moindre retour sur cette réforme passée en force, la DGFIP annonce une nouvelle baisse de 30 % de ses effectifs pour compenser les 20 milliards promis aux entreprises pour relancer l'emploi et endiguer les 15 % de chômeurs.

2022 : Rapport de la Cour des Comptes pour dénoncer l'échec de cette réforme avec une baisse conséquente des rentrées fiscales. La DGFiP faute d'agents ne peut pas faire face à l'explosion de la fraude.

2030 : Rétropédalage de la DGFiP qui décide de lutter contre la fraude et la défaillance des tiers collecteurs en lançant une grande campagne « Frauder le PAS c'est CACA ».

2032 : Échec absolu de la campagne de prévention lancée deux ans auparavant à la DGFiP. Suppression des rares agents restant pour dégager les économies budgétaires suffisantes pour payer la facture du prestataire publicitaire qui a vendu sa bouse à la DGFiP.

2040 : Rentrées fiscales réduites à néant.
L'État français demande l'aide de l'Union Européenne. Face au veto de la Moldavie et du Liechtenstein, la France n'a d'autres solutions que demander l'annexion à la Chine.

Merci qui ? Merci Bercy.

ETES-VOUS HEUREUX AU TRAVAIL ?

Le travail c'est la santé, dit le proverbe. Mais est-ce toujours le bonheur ? Ce questionnaire vous propose de réfléchir à ce sujet. Cochez tout simplement la case correspondant le mieux à votre situation actuelle.

1 Je ne ressens jamais le syndrome du dimanche soir (spleen et vague à l'âme a la fin du week-end)	Oui	Non
2 Si c'était à refaire, je choisirais le même travail	Oui	Non
3 Je passe de bons moments conviviaux avec mes collègues de travail	Oui	Non
4 Il m'est parfois arrivé d'oublier l'heure alors que j'étais en train de travailler	Oui	Non
5 Je dispose d'une autonomie satisfaisante à mon poste	Oui	Non
6 Je suis satisfait(e) du dialogue avec mes supérieurs hiérarchiques	Oui	Non
7 Mon travail me fait évoluer favorablement sur un plan personnel	Oui	Non
8 Je peux citer trois moments professionnels agréables durant le mois écoulé	Oui	Non
9 J'ai des possibilités d'évoluer dans mon travail	Oui	Non
10 Ma hiérarchie reconnait mes réussites	Oui	Non

Comment calculer vos résultats

Comptez 1 point par réponse « oui »

Entre 0 et 3 :

Vous n'êtes manifestement pas heureux (se) au travail. Analysez les causes qui transparaissent les items du questionnaire. Ce travail vous ennuie-t-il ? Ne vous offre-t-il aucune perspective d'évolution ? N'êtes-vous pas reconnu (e) pour ce que vous faites ? N'avez-vous aucun contrôle de vos activités ? Certains de ces points d'achoppement peuvent être discutés avec votre hiérarchie. Il est important de commencer par identifier ce que vous ressentez, pour pouvoir mieux l'expliquer à votre supérieur. Il arrive que celui-ci n'identifie les problèmes, faute de retour de ses employés. Mais s'il refuse de prendre ces demandes en considération, il faut peut-être envisager de chercher un travail qui vous corresponde mieux.

Entre 4 et 7 :

Le travail est pour vous « gérable », il vous permet d'assurer une activité sans vous offrir de véritable accomplissement. Vous pouvez prendre le temps de réfléchir à un changement d'orientation ou de lieu de travail, soit dans votre structure actuelle, soit dans un autre contexte. En analysant point par point ce qui ne va pas : ambiance, reconnaissance, évolution, autonomie ?

Entre 8 et 10 :

Le bonheur au travail pourrait bien être une réalité pour vous. Mais attention, il ne faut pas nécessairement avoir 10/10 pour être heureux ! Il peut être, au contraire, profitable d'accepter certains petits bémols liés à un emploi, pour mieux en apprécier les aspects positifs. Et pourquoi pas, de partager ce bon esprit avec les autres, pour améliorer l'ambiance générale.

"Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie,
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer:
LIBERTE
Paul Eluard